

P.P.A.S. 2015-2021

Extrait du bilan 2015

En 2015, la SAFER Bretagne

a acheté 4 287 Ha

et revendu 4 731 Ha



Installations :



Les résultats de l'année 2015 sont conformes aux objectifs fixés.

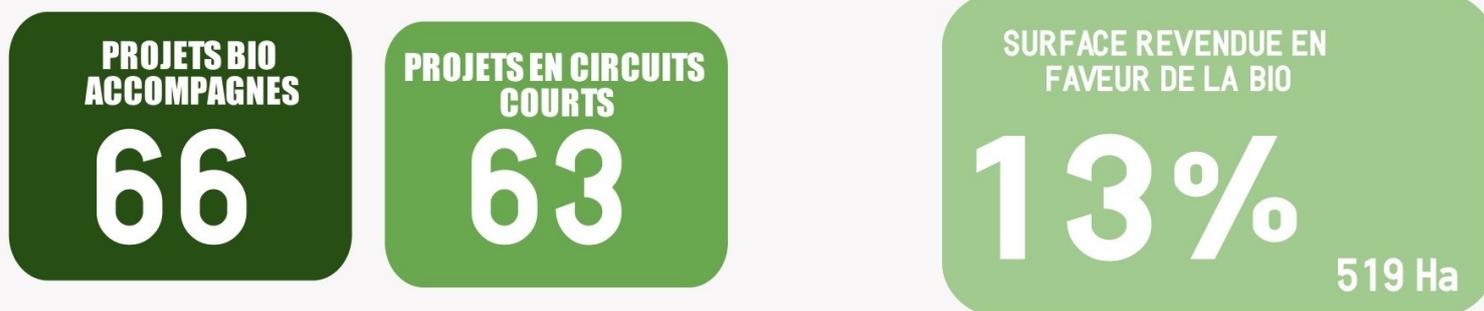
Les objectifs d'installation sont dépassés tant en nombre (installations aidées ou non) que du point de vue qualitatif (installations hors cadre familial, avec les aides, en agriculture biologique).

SURFACE REVENDUE EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

46%
1 854 Ha

du total des surfaces revendues pour la mission agricole et hors maintien des fermiers en place

L'Agriculture biologique et les circuits courts :



du total des surfaces revendues pour la mission agricole et hors maintien des fermiers en place

100%

des terres acquises en bio ont été maintenues dans ce mode de production

Les rétrocessions en faveur de l'agriculture biologique ou des circuits courts dépassent les objectifs fixés dans le P.P.A.S.

ET FORESTIERE

L'agrandissement et l'amélioration parcellaire :



35

suivant les 5 premières années d'installation

37

avec engagement de transmission pour l'installation

Un tiers des agrandissements favorisent une installation récente ou préparent une installation à venir.



Dans une région caractérisée par un fort morcellement des exploitations agricoles, la Safer Bretagne a contribué en 2015 à l'amélioration parcellaire de près de 200 exploitations en attribuant une surface de moins de 5 ha mais contigüe à leur parcellaire.

La forêt :

1,17%

41 Ha

des ventes portent sur de la forêt.

L'activité forestière de la Safer est limitée en nombre de rétrocessions et en surface.

C'est cohérent avec le faible niveau des surfaces forestière de Bretagne.



MISSION ENVIRONNEMENTALE

105 Ha



vendus avec un cahier des charges spécifique biodiversité, dont 83 Ha cédés au titre des mesures compensatoires environnementales liées à la LGV.

30 Ha



vendus en faveur de la protection de la qualité de l'eau.

87 %



des surfaces revendues en matière agricole permettent de répondre aux objectifs de la directive nitrates et plan «algues vertes» (diminution de la pression azotée).

En pratique, toutes les opérations conduites par la SAFER Bretagne permettant de préserver le potentiel agricole, environnemental ou forestier du territoire contribuent directement à la préservation de la biodiversité ordinaire.

MISSION DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

114

conventions passées avec les collectivités territoriales.



104

conventions de veille foncière.

375 Ha

cédés à destination du développement local dont 232 ha pour la LGV.

Les partenariats sont importants et efficaces avec les collectivités territoriales même si on observe une contraction du marché (conventions, surveillance).